



Numéro : 42

Octobre 2015



*L'exode (Huile sur toile - 1990)*  
Robert VIGNAL

## **BUREAU DE BIENFAISANCE DE CABANS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.**

**S**a création remonte à 1824 à l'initiative de Mlle Guilherme Jeugé Lacoste, plus connue sous la dénomination de Mlle Jeugille. Elle était née en 1776 au village de Lacoste sur la commune de Cabans, ancienne dénomination de Le Buisson-de-Cadouin.

Disposant d'une fortune relativement considérable, elle avait mis sa maison à la disposition des pauvres en leur réservant deux chambres, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes ; en outre, elle se déplaçait auprès des malades et des pauvres de la commune.

Elle dota le bureau de bienfaisance d'un revenu de 18 francs complété par des mises de fonds d'autres personnes et notamment d'un legs de François-Guillaume Lafuge, curé de Cabans. Peu de temps avant sa mort, le 5 mai 1850, elle rédigea par le canal de Pierre Desmont, notaire à Cabans, son testament le 28 janvier 1846. De ce testament rendu exécutoire le 13 mai 1850, date la richesse du bureau de bienfaisance.

En voici l'essentiel :

« Je lègue à la communauté religieuse des sœurs de la miséricorde de Bergerac :

- 1) ma maison de maître à Lacoste et ses dépendances,
- 2) mon domaine de la Basse-Cour,
- 3) tous les bestiaux, charrettes, ... qui m'appartiennent,
- 4) les vignes « au bout de Lacoste et Treyssonie »,
- 5) la moitié en valeur des bruyères et taillis-chênes de la Bessède,
- 6) mon mobilier.

## **SOMMAIRE**

### **RUBRIQUE MÉMOIRE**

**Bureau de bienfaisance de Cabans au XIX<sup>e</sup> siècle** par Michel ROBIN (*pages 2 et 3*).

**Cales d'embarquement Limeuil-Alles** par Gérard MARTY (*pages 4 à 8*)

**Le Bugue au temps du cours complémentaire (suite)** par Gérard MARTY (*pages 9 à 17*).

### **RUBRIQUE OCCITAN**

**Del temps que lo bestium parlavan** per Gérard MARTY (*pajas 18 a 21*).

**Au temps où les bêtes parlaient** par Gérard MARTY (*pages 18 à 21*).

### **ACTUALITÉS**

**Le Chalelh fête ses 10 ans** (*pages 21 et 22*)

**Exposition Robert Vignal à Saint Cyprien : 60 ans de peinture** (*page 23*)

**Visite à Commarque** (*page 24*)

---

Elle attachait à cette libéralité que deux religieuses au moins de la dite communauté habitent la maison de Lacoste pour soigner les pauvres de Cabans et donner gratuitement la première instruction aux jeunes filles indigentes.

Quant à ses autres biens meubles et immeubles et autres droits, elle instituait pour héritier ou légataire universel les pauvres de la commune de Cabans.»

De fait, la Miséricorde de Bergerac n'étant pas approuvée, ne peut recevoir le legs. Il rentrera de droit dans la succession générale destinée aux pauvres qui, de ce fait, se trouvèrent en possession de toute la fortune de Mlle Lacoste.

Tous les ans, la distribution du produit des immeubles leur est faite en pain, viande, remèdes, vêtements ou même en pension pour les plus nécessiteux.

L'exécuteur testamentaire désigné fut Joseph-Auguste Frégère, maire de Cabans et, à son défaut, le bureau de bienfaisance.

Sous l'impulsion de M. Maleville, curé de Cabans, ce sont deux sœurs de « l'Instruction du saint Enfant Jésus du Puy » qui furent installées à Lacoste courant 1856 pour donner des soins aux pauvres et l'instruction aux jeunes filles.

Le bureau de bienfaisance fut laïcisé suite à la loi du 5 août 1879, avec la nomination par le Préfet des quatre membres de la commission administrative.

**Référence :** Les origines des hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance du Périgord par A.B. Pergot Cassard Frères, Périgueux 1882.

**Note :** Les sœurs de la communauté des Filles de la Charité, s'étaient installées à Cadouin en 1875. Venues au

au Buisson en 1971, elles avaient créé le Centre de santé Saint-Vincent-de-Paul, 8 avenue de la Dordogne. Les trois dernières sœurs : Geneviève, Anne-Marie et Marie-Paule ont quitté Le Buisson fin juillet 2015 (Le Lien (juin 2015), Journal Sud-Ouest du 02/07/2015).

**Michel ROBIN**

Secrétaire de l'Association  
"Jeunesse Alloise"



Photos Gérard Marty

*Vieille maison au village de Lacoste au Buisson  
connue comme ancien couvent (sur un linteau on peut lire 1758)*

## CALES D'EMBARQUEMENT LIMEUIL-ALLES (FIN).

En cette fin de printemps de l'année 1879, les travaux se trouvaient toujours suspendus à la résolution du litige qui opposait l'entrepreneur Gisson à l'administration des Ponts et Chaussées.

Le 30 mai, l'Ingénieur en Chef du département de la Dordogne informait le Préfet que les sommes restant dues à M. Gisson s'élevaient à 215,26 francs et qu'elles avaient été payées.

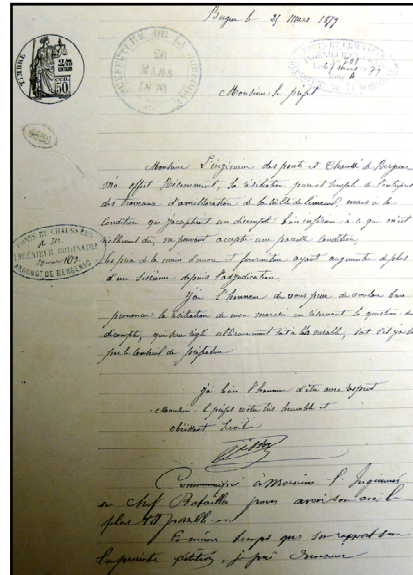
Le lendemain 31 mai, il accusait réception de la transmission par le Préfet de la demande du conseil municipal de Limeuil à savoir :

- reprise le plus tôt possible et prompt achèvement des travaux,
- exécution et rehaussement du chemin d'intérêt commun n° 24 conformément aux observations et réclamations du 4 août et du 10 novembre 1878.

L'Ingénieur répond que Gisson ayant demandé la résiliation du contrat, il faudra procéder à une nouvelle adjudication et que l'Ingénieur de Bergerac est chargé de l'étude des aménagements souhaités par le conseil municipal.

Autrement dit aucune date n'avait été fixée et de l'eau allait couler encore longtemps devant les cales avant leur achèvement.

Si Gisson avait bien demandé le 25 mars 1879 la résiliation des travaux contre le paiement immédiat des sommes que l'administration lui devait, il se réservait la question du décompte qu'il proposait de régler soit à l'amiable soit par le Conseil de préfecture. Cet organe, présidé par le préfet, avait été créé le 7 février 1800 pour régler les contentieux administratifs.



**Lettre de résiliation de M. Gisson**

Les conseils de préfecture ont été supprimés le 26 septembre 1926.

Cette affaire a été transmise au ministère des Travaux Publics le 4 juin 1879. C'est le Conseiller d'État, Directeur des Routes et de la Navigation, qui répond le 27 juin 1879.

Le Conseiller constate que l'ouverture de la ligne de chemin de fer du Buisson à Bergerac a entraîné une hausse de plus de 1/6 sur le prix de la main d'œuvre et des fournitures. En conséquence, il estime que la demande de résiliation est fondée. Après avoir reçu l'avis du Conseil Général des Ponts et Chaussées qui va dans le sens des propositions des Ingénieurs à Périgueux et Bergerac, il a pris la décision de résilier le marché. Il demande au Préfet de la Dordogne d'en informer l'entrepreneur.

La Préfecture de la Dordogne prononce la fin des travaux de Gisson le 28 juillet 1879 et l'Ingénieur en chef du

Département ordonne le remboursement de la caution versée le 14 décembre 1876 en garantie de la bonne exécution des travaux.

Le 7 août, le conseil municipal de Limeuil délibère en session extraordinaire sous la présidence du maire Hyppolite Linarès, Castanet ayant été choisi pour remplir la fonction de secrétaire. Il s'agit d'examiner d'urgence les nouveaux plans produits suite aux demandes d'exhaussement du chemin 24 formulées en 1878 et renouvelées en février 1879.

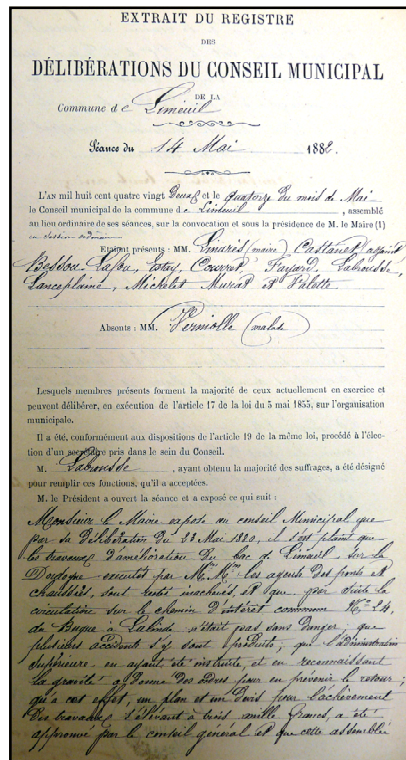
Le conseil approuve les propositions des ingénieurs. Il est d'avis de voter la somme nécessaire pour compléter la subvention destinée à l'exécution des travaux dont l'urgence ne saurait être contestée.

Cependant, il émet le vœu que la subvention mise à la charge de la commune soit diminuée de moitié et réduite ainsi à 1 500 francs.

Il estime en effet que seule l'amélioration du chemin d'intérêt commun 24 la concerne. Les travaux sur le chemin de halage et d'accès au bac et de la cale d'abordage intéressent plus directement l'État que la commune.

Il est évident que les retards accumulés ont entraîné un renchérissement des travaux. Le ministère des Travaux Publics en prend acte le 8 août 1879. Il fixe le montant des dépenses autorisées à 2 431, 18 francs sachant qu'il avait été estimé à 1 155,03 le 13 décembre 1875.

Même si le dossier d'archives ne le dit pas explicitement, les travaux d'exhaussement du chemin et le pavement de la cale d'embarquement ont dû se terminer durant l'année 1880. Cependant le chemin bordant la Dordogne sans aucune protection sur



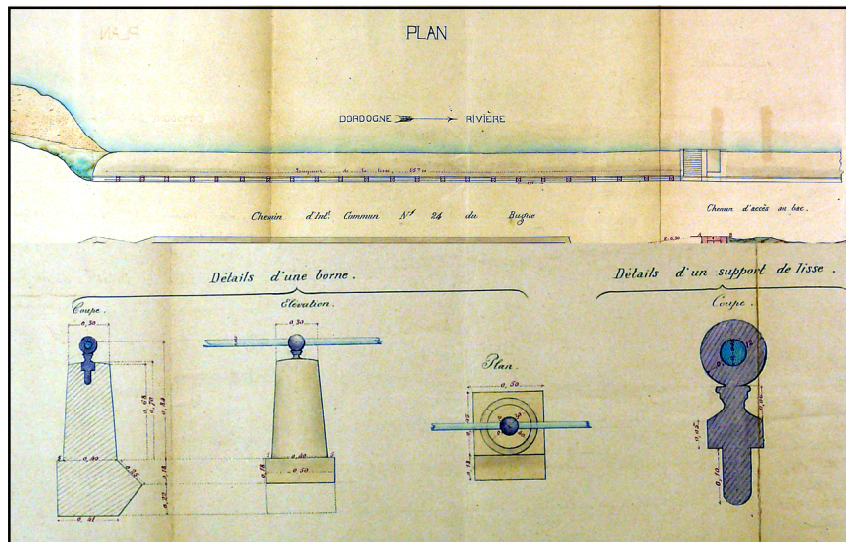
**Extrait de la délibération du conseil municipal de Limeuil, le 14 mai 1882**

plusieurs dizaines de mètres n'était pas sans danger pour la circulation et le conseil municipal de Limeuil n'a pas manqué de le signaler.

Le service ordinaire de Bergerac a dressé le 20 août 1881, les plans des travaux complémentaires consistant à poser un garde-fou sur 64 mètres en bordure de la rivière et aménager le raccordement du chemin de halage et du chemin vicinal.

Les coûts estimés à 3 000 francs ont été répartis comme suit :

- 1 800 francs pour l'État,
- 600 francs pour le département,
- 600 francs pour la commune de Limeuil.



*Plan du garde-corps qui s'établissait devant l'actuelle mairie*

Lors de sa session d'août 1881, le conseil général de la Dordogne a voté l'ouverture d'un crédit de 600 francs.

Pour sa part, le conseil municipal de Limeuil a voté le 14 mai 1882 :

- un emprunt de 600 francs à la caisse des chemins vicinaux, remboursable sur 30 ans,
- un impôt extraordinaire du nombre de centimes ou fractions de centimes nécessaires à l'amortissement de l'emprunt, capital et intérêts compris, impôt qui commencera si possible dès l'année 1883.

Cette réalisation est restée en l'état jusqu'en 2013 quand ont commencé les travaux de réalisation d'une passerelle au-dessus des perrés, puis d'un réaménagement complet de la place du port en 2015.

Cependant, alors que les travaux d'amélioration des passages d'eau de Limeuil se terminaient, les études pour la construction d'un pont sur la Dordogne avaient commencé.

Après bien des hésitations, le projet avait abouti à la création de deux ponts au confluent de la Dordogne et de la Vézère. Ils furent inaugurés en 1892 et portèrent un coup fatal au trafic des deux bacs.

Par ailleurs, le chantier ferroviaire de la ligne du Buisson à Bergerac qui avait apporté un surcroît d'activité, s'était lui aussi terminé. Le transport par chemin de fer allait rapidement mettre fin à la circulation des gabares sur la Dordogne et la Vézère.

La nouvelle cale aura eu une courte vie active mais elle a contribué à donner au village de Limeuil l'aspect pittoresque et coquet que nous lui connaissons.

**Gérard MARTY**



*Rive droite de la Dordogne à Limeuil*



Photo Gérard Marty

*La passerelle construite sur le perré en 2014*



Photo Gérard Marty

*Le château de Larmandie vu du niveau de la rivière*



Photo Gérard Marty

*La place du port à Limeuil en cours de travaux*

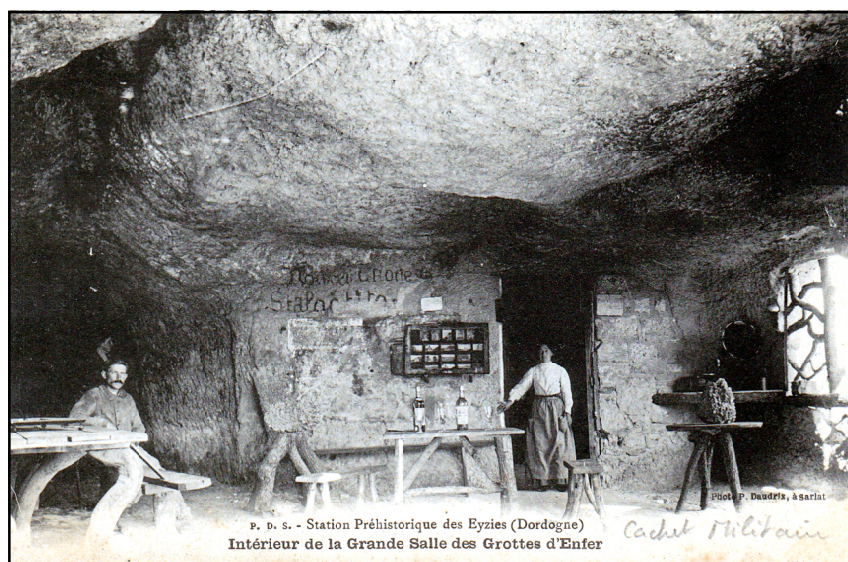


Photo Gérard Marty

*Les travaux de la place du port côté pont de Vézère*



**LE BUGUE AU TEMPS DU COURS COMPLÉMENTAIRE  
(SUITE).  
GABRIEL GALOU, L'INTRÉPIDE (SUITE).**



Collection Jean Batailler

***Carte postale représentant la salle principale de l'abri***

Comment Gabriel Galou prit possession de la falaise du Fort de Tayac, les écrits ne le disent pas. Dès qu'il fut installé, il s'ingénia à rendre habitables, à agrandir et à faire communiquer les différents cluzeaux.

En tant que puisatier il n'eut sans doute pas de difficultés pour remettre en service le puits dont la margelle a été remplacée récemment. Une eau disponible à l'entrée de ses appartements était un privilège rare dans les habitations de la contrée.

Galou aménagea la pente d'accès à la première ouverture qui marquait l'entrée du fort. La chausse-trappe qui défendait le fort contre les assaillants fut comblée par des gravats. Il creusa les marches d'un escalier pour aller du terre-plein de l'abri sous roche à la plus grande salle : c'est là qu'il installa la cuisine et la salle commune.



***La Grande Salle dans son état actuel***

Cette grande salle comporte un diverticule que Galou allongea pour pouvoir entreposer des réserves et les vins. De réserves, il en eut besoin lorsqu'il transforma son habitation en restaurant, puis hôtel et guinguette. On remarque des rainures montrant que cette excavation pouvait être obturée par une porte ; on ne sait jamais !

Sur la carte postale de la grande salle on voit Galou assis à table et une femme se découpant dans l'embrasement de la



***L'accès à l'abri sous roche et à la grande salle***

porte de communication vers une pièce qui pouvait servir de chambre.

Cette dame est difficile à identifier du fait que le recenseur de 1901 a indiqué Fontalba Marie comme femme de Galou Gabriel, alors que l'épouse sur les registres d'état civil est bien Victoire Sourat.

On remarque aussi que les pieds des tables et des escabeaux sont faits à partir de branches non équarries. La fenêtre est agrémentée de branches judicieusement placées pour faire penser aux armatures de vitraux. Cela conférait à l'ameublement un air de rusticité qui plaisait aux visiteurs.

Un coin de la pièce avec conduit d'évacuation des fumées, reprenant ses fonctions du Moyen-Âge, servait de cheminée. À côté, des rainures creusées dans la roche, permettait de placer des étagères pour recevoir le nécessaire pour la cuisine et au-dessous les cruches à eau.

Claude Lacombe déjà cité à propos du voyage du géographe Ardouin-Dumazet place en 1895 les débuts de



***Prolongement pour les réserves***



Photos Gérard Marty

***Poutre au-dessus du puits pour accrocher une poulie***

l'occupation du fort par Gabriel Galou et de ses travaux d'aménagement.

Cette grande pièce qui tenait lieu de cuisine devint rapidement un centre d'attraction car Galou ne tarda pas à transformer son habitat en restaurant qu'il baptisa « Restaurant du Paradis ». Les touristes et les savants fréquentaient régulièrement cette auberge qui deviendra également un hôtel signalé par une enseigne « L'Auberge du Paradis » placé au pied de la falaise comme l'a annoté Claude



*Une chambre, sans doute celle communicant à la grande salle.* Collection Jean Batailler  
Lacombe en rapportant le récit d'Ardouin-Dumazet.

Ardouin-Dumazet semble avoir apprécié le restaurant et remarque que la grotte conserve sur des étagères « les alcools les plus variés ». Il consomme lui-même une chartreuse. La mode est aux alcools forts et parmi ceux-ci, « La Gauloise » des frères Riquier à Périgueux, médaillée à l'exposition de 1889 à Paris. Cette boisson à base de plantes et d'alcool, comme celle des Chartreux, était qualifiée de « boisson hygiénique » par le fabricant.

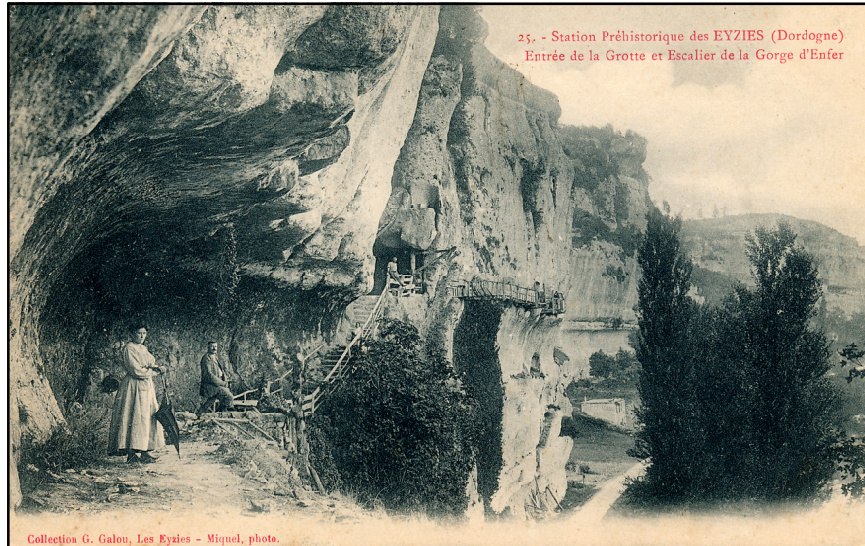
Galou avait-il également un penchant pour la musique ? Ardouin-Dumazet a en effet noté : « on y fait marcher en mon honneur un phonographe et un harmonica mécanique. Le premier est si nasillard qu'il semble garder la voix des premiers hôtes du lieu ».

G. Lafon, dans le numéro 45 de « Spéléo-Dordogne » rapporte un article extrait du Journal de la Dordogne du 11 octobre 1905. On y lit notamment : « la série des chambres commence par une

vaste pièce d'une hauteur de cerveau de 3 m sur une longueur de 10 m et une largeur de 4. C'est la salle des fêtes, salle des banquets et des bals. Dans un coin un ariston, actionné par le jeune fils de la maison, égrène tout le répertoire des danses auxquelles vient prendre part la jeunesse des bourgs voisins ».

Ce nouveau témoignage de la présence de musique chez Galou confirme celui d'Ardouin-Dumazet. On sait que l'Ariston était une boîte à musique actionnée par une manivelle qui reproduisait la musique enregistrée sur un disque perforé en carton. Cela justifie également le qualificatif de guinguette attribué à l'établissement de Galou.

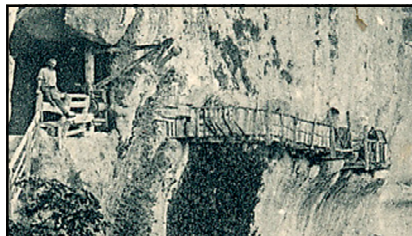
Hervé Durif dans son histoire du fort troglodytique du Roc de Tayac (Bulletin n°1 du Spéléo-Club de Périgueux 1987) écrit : « En 1905 se tient aux Eyzies le premier congrès préhistorique de France. Des visites guidées sont organisées à la Micoque, à Laugerie, à Gorge d'Enfer et au Roc de Tayac où le Restaurant du Paradis



Collection Jean Batailler

***Terre-plein du Fort et les escaliers pour accéder à la grande salle  
En encorbellement la balustrade installée par Galou pour réunir les cluzeaux***

est aussi attractif que le fort moyenâgeux. Cet afflux de congressistes constitue une aubaine pour Galou dont le restaurant fait partie des circuits touristiques de l'époque ».



***Détail de la carte postale ci-dessus***

L'agrandissement de la balustrade extérieure ne manque pas d'intérêt. On y voit une potence qui supportait un treuil et qui pouvait pivoter pour mettre la charge à portée de main sur la terrasse. On peut même distinguer la manivelle du treuil. Ce détail a été remarqué par le journaliste du Journal de la Dordogne qui a écrit : « à côté un cric permet de hisser, avec l'aide d'une corde les objets un peu lourds. Galou ne pourrait-il pas



Photo Michel Lasserre

***Aspect actuel, l'escalier taillé par Galou est bien conservé, la galerie extérieure a disparu, au fond les ouvertures des cluzeaux***

l'utiliser pour faciliter l'ascension au voyageur ? Ce serait une attraction nouvelle pour l'amateur d'émotions ».

Cependant le journaliste ne semble pas avoir utilisé le mot propre car un cric

sert à soulever des charges sur une faible hauteur. Au contraire, l'appareil sur la photo est un treuil servant au levage et au chargement, indispensable pour hisser les charges le long des 20 m de la falaise. Le cric était aussi certainement un outil familier de Galou pour l'exploitation des carrières de pierres.

En observant la carte postale de la page 9, on peut remarquer sur la table près de la dame compagne de Galou, des bouteilles de liqueurs et, au-dessus, des cartes postales destinées à la vente. Les mots « grotte » et « stalactites » sont nettement visibles. À la gauche de cette personne figure une affiche sur laquelle l'agrandissement permet de lire « pour visiter » mais les conditions ne sont pas visibles. À l'entrée de la salle, une inscription, gravée dans le rocher est toujours visible. On y lit : Galou. Les lettres sont régulières, gravées avec habileté. Peut-être l'ont-elles été par le fils aîné de Galou - Auguste - qui était tailleur de pierres. Il subsiste, dans cette salle, en dehors d'une grande fenêtre, un oculus qui date, à n'en pas douter du Moyen-Âge, et qui permettait au guetteur de surveiller la rivière.

Mais qui dit hôtel, dit chambres à coucher. La grande salle dans laquelle on pouvait danser puisque nous avons vu que le sol avait été entaillé pour y placer des chevrons et poser un plancher, donnait dans un premier cluzeau qui pouvait servir de chambre. La carte postale de la page 11 représente cette pièce. Elle est meublée d'un lit et d'une table. On voit une large ouverture donnant sur l'extérieur.

De cette ouverture qui domine la Vézère, on accède à une étroite terrasse qui bute sur la falaise une dizaine de mètres plus loin alors que la rivière coule 20 à 30 mètres plus bas. Plus loin, on aperçoit l'ouverture de deux autres cluzeaux.



*État actuel du coin-foyer de la grande salle*

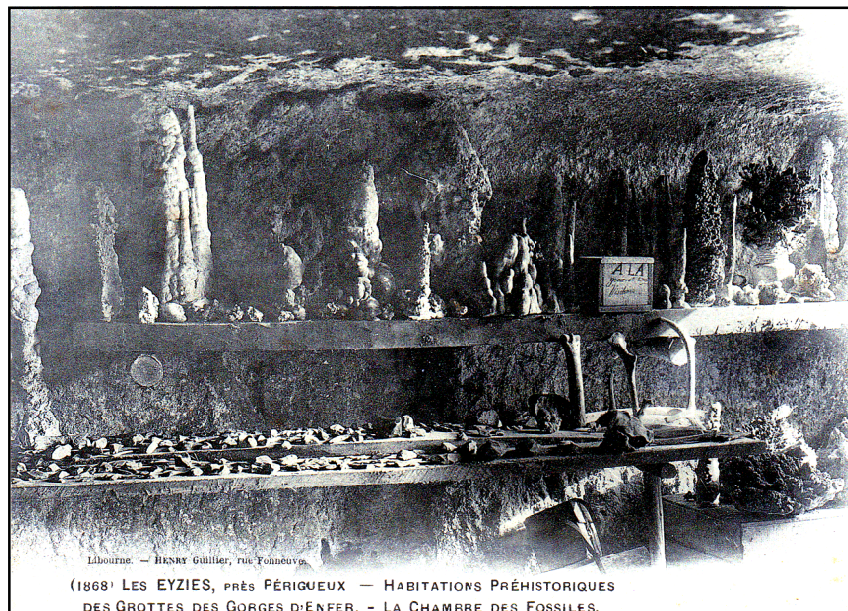


*Gravure sur le rocher*



Photos Gérard Marty

*Ouvertures de la grande salle dans l'état actuel*



Libourne. — HENRY GUILLIER, rue Foanéuvre.  
(1868) LES EYZIES, PRÈS FÉRIGUEUX — HABITATIONS PRÉHISTORIQUES  
DES GROTTES DES GORGES D'ENFER. — LA CHAMBRE DES FOSSILES.

Collection Jean Batailler

*Trouvailles exposées par Galou, sur la boîte on peut lire :  
« À la générosité des visiteurs »*



*Échelle de bois pour atteindre des échelons de fer scellés dans la falaise*

Galou, toujours à la recherche d'un espace suffisant pour développer ses différentes activités commerciales, les a



Photos Gérard Marty

*Terrasse à la sortie de la chambre*

immédiatement repérés. Encore fallait-il pouvoir les atteindre car ils s'ouvrent au milieu du flanc vertical de la falaise !



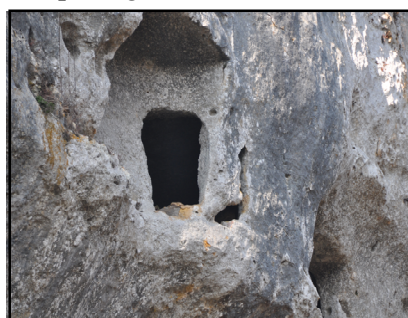
Photos Gérard Marty

***Les cluzeaux au même niveau que la grande salle***

Le plus facile pour les explorer était de se laisser descendre du haut de la falaise à l'aide d'une corde. Or, à l'entrée de la grande salle s'ouvre, dans la falaise, une faille qui rejoint le sommet. Une échelle posée récemment dans cette anfractuosité permet d'atteindre des échelons de fer pour poursuivre l'ascension vers la plateau de Bil. On peut penser que, par cette voie, Galou put se laisser redescendre pour explorer les deux cavités.

Il fut sans doute convaincu par cette exploration car il se lança dans la mise en place d'un accès commode à partir de la chambre contiguë à la grande salle. Il posa une rembarde en bordure de la terrasse puis n'hésita pas à lancer une passerelle en encorbellement comme le montre la carte postale de la page 12. Il fallait creuser le roc au-dessus du vide, y sceller une poutre et poursuivre ainsi jusqu'aux cluzeaux sur une vingtaine de mètres.

On remarque que Galou avait le souci de la sécurité car il a muni la passerelle d'un robuste garde-fou. Précaution peut-être pas inutile pour les touristes



***Entrée du premier cluzeau***

qui devaient regagner leur chambre après une soirée arrosée.

Ces chambres creusées dans le rocher plaisaient aux locataires. Le plus célèbre d'entre eux fut Édouard Alfred Martel (1859-1938). Claude Lacombe nous dit qu'il coucha au restaurant du Paradis dans la nuit du 19 au 20 mai 1903. À cette époque de l'année les nuits commencent à s'adoucir et Martel en garda un inoubliable souvenir qu'il consigna dans la revue « La Nature » de la même année : « Par une belle journée de mai dernier, j'ai passé chez M. Galou en son Auberge du Paradis une nuit que je n'oublierai guère dans la rudimentaire mais peu banale chambre

à couler rétablie à l'orifice d'une source tarie ; à travers les baies rocheuses ouvertes à coups de pics par les routiers du Moyen Âge et de nouveau pourvues de portes et de fenêtres, j'ai cette nuit-là pu voir la courbe harmonieuse de la Vézère, à cent pieds à pic, dans le calme et le recueillement de la nature introublée, se transformer insensiblement de fleuve d'argent en torrent d'or de la pleine lune au soleil levant. Parmi ce prestigieux décor et dans cette ambiance de vieux souvenirs, remontant au plus lointain de l'époque humaine, quelques heures de rêveries au fort de Tayac demeurent une ineffaçable sensation ».

Édouard Martel avait exploré méthodiquement le gouffre de Padirac et publié dans deux livres ses observations du monde souterrain. Il avait abandonné ses activités d'avocat en 1899 pour se consacrer uniquement à sa passion pour les recherches dans les gouffres et les grottes. Il se devait

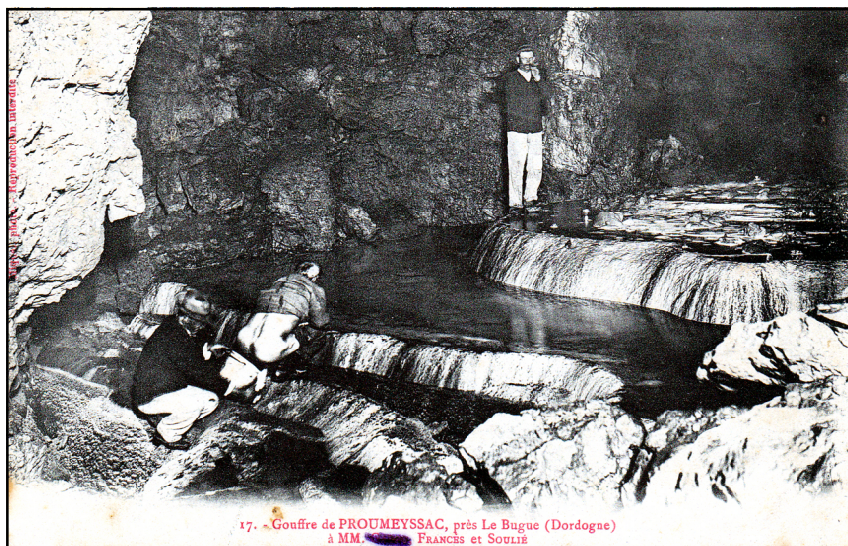
donc de visiter les multiples chantiers de fouilles de la vallée de la Vézère.

Après la description élogieuse qu'il fit de son séjour chez Galou, lorsque ce dernier, 4 ans plus tard, lui demanda de venir au gouffre de Proumeyssac, Martel répondit favorablement dans les mois qui suivirent l'invitation.

En effet, Galou avait accepté de descendre seul, le dimanche matin 10 mars 1907, dans le gouffre appartenant à Francès et Soulier à Audrix.

L'ingénieur restaurateur, puisatier de surcroît, se fit descendre dans la cavité qui venait de se rouvrir après 130 ans d'oubli et dont la profondeur avait été sommairement évaluée. Le matériel mis en place fut assez fiable et robuste pour le remonter.

À la remontée, ses commentaires surent convaincre les propriétaires de descendre à leur tour pour explorer la caverne et imaginer tout le bénéfice d'une exploitation touristique semblable à celle de Padirac.



17. - Gouffre de PROUMEYSSAC, près Le Bugue (Dordogne)  
à MM. FRANCÈS et SOULIER

Collection Jean Batailler

*Galou, Francès et Soulier et un photographe au fond du Gouffre ; noter la sagacité de ce dernier qui n'a pas hésité à prendre la photo quand un des comparses est pris d'un besoin pressant.*





GOUFFRE DE PROUMEYSSAC, à 3 kil. du Bugue (Dordogne)  
Entrée du Gouffre

Collection Michel Lasserre

### *Visiteurs au gouffre de Proumeyssac*

Dès le mois de mai, Galou, Francès et Soulier se constituèrent en société civile pour faire visiter le gouffre de Proumeyssac. M<sup>e</sup> Gatinel, notaire au Bugue, en rédigea l'acte. Sollicité par Galou, Martel descendit à son tour le 26 juillet 1907. Ses appréciations furent élogieuses et confortèrent les propriétaires dans leur entreprise. La mauvaise réputation dont le gouffre pâtissait avant son exploration fut ainsi vite oubliée.

Maître Castinel du Bugue est le notaire des affaires Galou. C'est lui qui rédige le contrat de mariage lorsque Gabriel Galou épouse en secondes noces Françoise Bruscard le 8 février 1906. Ce contrat nous apprend en outre que ce même notaire a établi le 20 octobre 1902 un contrat d'obligation pour une dette de 3 500 francs envers MM. Lacourbe et Lapouge. Cette dette n'était pas remboursée le 1<sup>er</sup> février 1906.

Pourquoi cette dette à cette date ?

Peut-être, devant le succès de son Auberge du Paradis, Galou se sentant à l'étroit envisageait-il un agrandissement ?

La ligne de falaises bordant la Vézère est interrompue en amont du roc de Tayac par un ruisseau qui a taillé d'autres falaises orientées à l'ouest et remontant vers le plateau de Bil. Ces falaises, moins hautes que les précédentes, sont creusées de nombreux abris sous roche qui ont été fouillés dès 1863, notamment par Lartet et Christy. Il y avait également des fouilles sauvages auxquelles Galou devait participer.

À suivre.

**Gérard MARTY**



Photo Gérard Marty

**Abri Lartet à Gorge d'Enfer**

## **DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.**

### **QUÒ ES LA MARTINICA.**

– Paure monde, quò es la Martinica, disiá la mamet cada còp qu'un eslhauç veniá esclairar la cosina onte tota la familha s'èra assemblada. E tanlèu, una crasenada a vos desraigar lo fetge !

Èriam al mes de junh e dempuèi una setmana la colorassa aclatava los tabacs e carcinava los espics de blat. Tanben quand lo vent folet venguèt far vironejar las fuèlhas secas tot lo monde se pensèron que l'aiga èra pas lonh, d'un mai que la caranta barrava un tròç del cèl.

L'auratge èra montat sul còp de sièis oras del ser. De las nivolassas s'èran apilotadas al coijant, tral tèrme de la Penetiá. De veire aquel rebulh de nivols nautas coma dels castels e que viravan del negrilhós al blancastre, cadun tornèt a l'ostal e dintrèt los bestials dins las granjas.

Lo solelh esnivolat, l'escur capelèt la plana e las polas anguèron vistament s'ajocar al galinièr.

Alaidonc, l'òm vegèt los eslhauces esquiçar sens bruch lo pè del cèl negre coma un forn. Un vent del diable se levèt plegant los pibols tal dels rausèls e l'auratge fuguèt còp sec sus la maison. Endonc las crasenadas seguèron los eslhauces. Un bruch de trepadas de cavals s'apondèt a las tronissadas :

– Plèu, si quò es pas mai quò es una bona aiga ! diguèt l'òme pas mai qu'aquò rassegurat. Aviaí laissat los contravents de la fenèstra druberts perfin d'espier la granja dels còps que lo fuèc l'i tombe dessus. Aquel sabrondadís d'aiga butida pel vent, regolava de las teuladas a plens selhs per abeurar una tèrra que lèu poguèt pus ne'n claure.

## **AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.**

### **C'EST LA MARTINIQUE.**

– *Mes pauvres, c'est la Martinique disait la mémée chaque fois qu'un éclair éclairait la cuisine où s'était rassemblée toute la famille. Et, aussitôt un craquement à vous arracher le foie !*

*C'était au mois de juin et depuis une semaine la canicule courbait les tabacs et grillait les épis de blé. Aussi, quand un vent tourbillonnant fit tournoyer les feuilles sèches, les gens pensèrent que l'eau n'était pas loin d'autant qu'un voile nuageux couvrait une partie du ciel.*

*L'orage était arrivé le soir, sur le coup de six heures. Des cumulus s'étaient amassés au couchant derrière le coteau de la Pénétié. En voyant ce bouillement de nuées hautes comme des châteaux qui passaient du noir au blanchâtre, chacun revint à la maison et rentra les animaux dans les granges.*

*Le soleil caché par les nuages, l'obscurité recouvrit la plaine et les poules se perchèrent vite au poulailler.*

*On vit alors des éclairs déchirer sans bruit l'horizon noir comme un four. Un vent terrible se leva, pliant les peupliers comme des roseaux et l'orage fut aussitôt sur la maison. Alors les coups de tonnerre suivirent les éclairs. Un bruit de galop de chevaux vint s'ajouter aux grondements du tonnerre :*

– *Il pleut, si ce n'est pas plus, c'est une belle eau dit l'homme pas très rassuré. Il avait laissé ouverts les contrevents de la fenêtre pour surveiller la grange au cas où la foudre tomberait. Ce déferlement d'eau poussée par le vent dégoûlait à pleins seaux des toitures et allait abreuver une terre qui bientôt ne pouvait plus l'absorber.*



Quò es la Martinica, ço ditz la mamet

*C'est la Martinique dit la mémée*

Ilustracion Jaume Saraben

*Illustration Jacques Saraben*

Pauc per pauc lo trepadís s'enfortissiá e cadun se teniá de tornar prene son alen. L'òm crenhiá lo pièg, qualqua ren que degun poiriá arestar.

Quò comencèt per un tintinadís sus la teulada, mas quò fuguèt lèu un tinton eissordissent coma si totas las teules se brigalhavan.

– Vos l'aviái dich, ço-ditz la mamet, quò es la Martinica, sèm tots perduts !

– Nòstre tabac vai èstre espelhat e las pèças de blat totas volcadas. Quò serà una annada de ren e quò es enquèra pas acabat !

L'òme se virèt vèrs la fenèstra quand un grand eslhauc esclairèt la cosina. Lo fuèc tombèt sus l'acaciá que ombratjava lo potz. Sus la petada del toner que fasquèt greletar las caçairòlas pendolhadas dins la chaminéa, l'arbre s'abrandèt coma un espalhon. Per la catoniera, los cats davalèron del granier per s'agrovar tras los cotilhons de la mamet que los virèt d'un còp de pè :

– Tiratz vos d'aquí, expèrts del Diable !

Lo chen venguèt se cunhar en coïnant jos la cadièra del papet.

– Mon Dieu, paratz-nos de la Martinica diguèt la mamet en se signant !

Tota la familha se levèt e s'assemblèt sanglaçada quand vegèron tral fenèstron dos gròs uèlhs blancs e un morre rojard tirant una lenga negrauda.

L'òme prenguèt lo fusilh mas aquela cara d'infèrn aviá desaparegut dins una longa bramada plangivosa.

Coma d'azard, l'auratge partiguèt tan viste qu'èra vengut.

Quand l'òme, longtemps après, me contèt aquela nuèit d'esfrai, me diguèt qu'un vedèl, destacat de l'estable, fuguèt tuat pel fuèc del cèl.

Posquèri pas me parcir de li damandar perque la mamet parlava totjorn de la Martinica.

*Peu à peu le roulement se renforçait et chacun retenait son souffle. On craignait le pire, quelque chose que personne ne pourrait arrêter.*

*Cela commença par un tintement sur la toiture mais ce fut bientôt un vacarme assourdissant, comme si toutes les tuiles se brisaient.*

*– Je vous l'avais dit, c'est la Martinique, nous sommes tous perdus, se plaignit la mémée.*

*– Tout notre tabac sera déchiré et les pièces de blé totalement versées. Ce sera une année de rien et ce n'est pas encore fini.*

*L'homme se retourna vers la fenêtre quand un grand éclair illumina la cuisine. La foudre tomba sur l'acacia au-dessus du puits. Au coup de tonnerre qui fit tintinnabuler les casseroles suspendues à la cheminée, l'arbre s'enflamma comme un brandon de paille. Les chats devalèrent du grenier par la chatière pour s'accroupir dans les jupes de la mémée qui les chassa d'un coup de pied :*

*– Sortez-vous de là, experts du Diable !*

*Le chien vint se glisser en gémissant sous la chaise du pépé.*

*– Mon Dieu, préservez nous de la Martinique, dit la mémée en se signant.*

*Toute la famille se leva effrayée quand apparurent à la fenêtre deux gros yeux blancs et un mufle rougeâtre d'où sortait une langue sombre.*

*L'homme prit son fusil mais cette gueule infernale avait disparu dans un long brame plaintif.*

*Comme par hasard, l'orage partit aussi vite qu'il était venu.*

*Quand l'homme, longtemps après, me conta cette nuit d'effroi, il me dit qu'un veau, détaché de l'étable, avait été foudroyé.*

*Je n'ai pu m'empêcher de lui demander pourquoi la mémée parlait toujours de la Martinique.*

L'òme me respondèt que zo sabià pas tanpauc jusqu'al moment onte, de las annadas après, trobèt dins l'armari de la mamet, un jornal que parlava de la catastròfa del uèit de mai 1902 quand los trenta mila estatjants de Sent Pèire de la Martinica fuguèron tots cramats per lo volcan. Aquel jornal s'apelava « l'Illustration » !

*L'homme me répondit qu'il ne le savait pas non plus jusqu'au moment où il trouva, bien des années après, dans l'armoire de la mémée, un journal qui parlait de la catastrophe du 8 mai 1902, lorsque les trente mille habitants de Saint-Pierre de la Martinique furent tous brûlés par le volcan. Ce journal s'appelait « l'Illustration ».*

De sègre.

**Gérard MARTY**

*À suivre.*

### « LO CHALELH » FÊTE SES DIX ANS.



Photo Jacques Saraben

#### **Jean-Claude Dugros, majoral du félibrige, commente le roman *Flamenca***

L'association « Mémoire et Traditions en Périgord » a fêté les dix ans de publication de son bulletin de liaison « Lo Chalelh » le samedi 13 juillet 2015.

Par une belle après-midi d'été plus d'une centaine d'adhérents et d'amis étaient heureux de se rencontrer aux Salveyries.

Les artistes peintres avaient accroché aux cimaises quelques unes de leurs œuvres.

Jean-Claude Dugros, majoral du félibrige et récent titulaire d'une licence de parcours occitan délivrée par l'Université de Montpellier 3, a présenté les amours de *Flamenca*. C'est un roman en occitan de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle écrit par un auteur inconnu qui a repris les thèmes de l'amour courtois chers aux troubadours. L'auditoire a été très attentif à la longue quête du jeune chevalier pour parvenir auprès de sa dame.



Photo Roger Beaujard

***Un moment de convivialité***

Les chanteurs occitans de Saint-Chamassy qui ont présenté au public des chants du folklore parfaitement au point et une œuvre originale mise en musique par Gérard Courrège ont été très applaudis.

Les participants ont été sensibles à l'amicale chaleur des conversations échangées à l'occasion des retrouvailles.

Les lots de produits locaux ont laissé aux heureux gagnants un agréable souvenir de cette belle après-midi.



Photo Roger Beaujard

***Les chanteurs occitans de Saint-Chamassy***

**EXPOSITION ROBERT VIGNAL À SAINT-CYPRIEN : 60 ANS DE PEINTURE.**

La municipalité de Saint-Cyprien a bien voulu organiser en participation avec l'association « Mémoire et Traditions en Périgord » une rétrospective de l'œuvre de l'artiste peintre Robert Vignal. Rappelons que ce peintre, présent aux après-midi artistiques des Salveyries, avait reçu le prix du public en 2013.

Plus de 70 toiles, représentant soixante ans de peinture, ont été présentées du 19 juillet au 30 août dans la salle Fournet, aménagée pour l'occasion en galerie d'exposition.

Il y avait là, datant de 1953, le premier dessin au fusain de l'artiste et la toile la plus récente peinte en 2015 et présentant un carnaval burlesque.

Le parcours de Robert Vignal est singulier du fait que, fils d'agriculteurs cypriotes, il était destiné aux travaux de la terre pour prendre la suite de ses parents.

De graves ennuis de santé l'en empêchèrent et, en 1953 à l'âge de 24 ans, il se mit à dessiner et à peindre pour meubler son désœuvrement dû à la maladie. Il fut rapidement admis parmi les peintres périgourdiens comme Maurice Albe, Cluseau-Lanauve, Julien Saraben et Lucien de Malleville. Une grande galerie parisienne voulut le prendre sous contrat mais il refusa pour ne pas avoir à peindre en quantité sur des sujets imposés. C'est à Saint-Cyprien qu'il a construit son œuvre, recevant dans son atelier des amateurs français et étrangers.

L'exposition a suscité un grand enthousiasme de la part des amateurs d'art et de ses amis peintres. Près de 600 visiteurs se sont intéressés aux thèmes développés par l'artiste, toujours prêt à fournir des explications. Le 27 août, « France3 Périgords » a diffusé un portrait élogieux de l'artiste.



*Groupe carnavalesque (Huile sur toile - 2015)*

## VISITE À COMMARQUE.

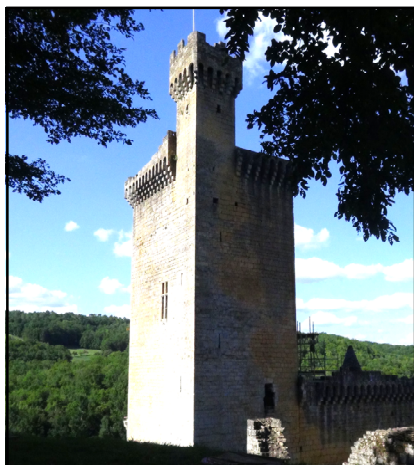


*Le site de Commarque*

Le site de Commarque est situé en bordure sud de la vallée de la Grande Beune qui se jette dans la Vézère aux Eyzies. Après des campagnes de fouilles successives, le castrum se dessine nettement avec son église, ses habitations nobles, son four à pain et les cluzeaux au bas de la ville. Le puissant château fort (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) domine l'ensemble, surveillant la vallée du haut de son donjon crénelé.

Une grotte au pied de la falaise recèle une tête de cheval en bas relief datant du magdalénien dont les vestiges sont aussi présents à Laussel et au Cap Blanc sur l'autre rive de la Beune.

Une promenade pédestre de 600 m en forêt, agréable par temps chaud, précède l'accès au site qui mérite une visite.



*Le donjon de Commarque*

## LO CHALELH

Bulletin de liaison de l'Association  
**Mémoire et Traditions en Périgord**  
Rédaction : Josette et Gérard MARTY  
avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries

24480 ALLES-SUR-DORDOGNE

**Téléphone** : 05 53 63 31 58

**Courriel** : marty.salverio@wanadoo.fr

**Le site** : <http://pagesperso-orange.fr/salverio>

### PRODUCTION de l'Association "Mémoire et Traditions en Périgord"

"*Lo Chalelh*" abonnement annuel :  
(15 euros).

#### LIVRES

"*KG, Prisonnier de guerre*" de  
Fernand MARTY (13 euros).

"*Tibal lo Garrèl : e la carn que  
patís*" de Louis DELLUC édition en  
occitan et français (20 euros).

**Comme un vol de demoiselle** de  
Jacky Adole - Recueil de nouvelles -  
(15 euros).

**Constance Cassabel** de Jacky Adole  
- Une vie de femme dans le midi à la  
fin du XIX<sup>e</sup> siècle - (15 euros)

#### DVD

"*Brava Dordonha*"

Reportages en occitan sur Alles et  
Paunat (Sous-titrés en français)  
(10 euros).

"*Tèrmes dau Perigòrd*"

Reportages en occitan sur Redon  
Espic et Cadouin. (Sous-titrés en  
français) (10 euros).

"*Cloquièr dau Perigòrd*"

Mise en place de la cloche de  
Conne-de-Labarde et histoire de  
ramoneur (10 euros).

"*Perigòrd Negre*" : Peiraguda au  
Coux et La Promenade du Nénet  
(10 euros).